

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2019

LUTTER HAINES INTERNET - (N° 1785)

Retiré

AMENDEMENT

N° AC30

présenté par

Mme Bannier, Mme Maud Petit, Mme Essayan, M. Garcia, Mme Mette et M. Berta

TITRE

Dans l'intitulé, après le mot :

« haine »

insérer les mots :

« et à promouvoir le respect ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre nouveau permet d'insérer le volet éducatif et préventif indispensable à l'efficacité de la lutte contre la haine sur internet.